



République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
05 février 2021

Séance du 11/02/2021

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt-et-un et le onze février, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
9

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Isabelle MAZOYER, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
9

Représentés : Dominique PIGANEAU

Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Absents :

Secrétaire de séance : Michel HERNANDEZ

Délibération n°D_2021_009 Compte administratif 2020 - budget ville

Madame Véronique NICOLLET, adjoint aux finances, présente au conseil municipal le compte administratif de l'année 2020 pour le budget ville de la commune.

Il convient donc de délibérer et d'approuver le compte administratif tel que présenté :

* section de fonctionnement excédent de : 206 433.94€
* section d'investissement excédent de : 8 120.36€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, Monsieur le maire ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget ville de l'année 2020 tel que présenté ci-dessus :

* section de fonctionnement excédent de : 206 433.94€
* section d'investissement excédent de : 8 120.36€

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

